| ACTION N° 7 | AMELIORER LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX PRATIQUES MOTORISEES, A L'UTILISATION DE PISTES SYLVO-PASTORALES ET À LA LIMITATION DU DERANGEMENT | PRIORITÉ 1 2 3 |
|---|---|---|

| | |
|---|---|
| DOMAINE | CONSERVATION |
| ENJEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES | CON1, CON2<br><br>OB1, OB2, OB3, OB4 |
| OBJECTIFS | ★ Améliorer la réglementation relative aux pratiques motorisées dans et à proximité des habitats du tétras-lyre.<br>★ Limiter l'utilisation des pistes forestières lors des périodes sensibles pour le tétras-lyre.<br>★ Compléter et/ou améliorer la réglementation relative à des activités potentiellement impactantes (prise de vue...) |
| CALENDRIER | 2010-2014 |
| CONTEXTE | La création des pistes sylvo-pastorales, facilitant l'accès aux milieux d'altitude, et le développement des pratiques motorisées en toutes saisons ont induit, outre une dégradation des habitats (fragmentation), une augmentation du dérangement du tétras-lyre lors des périodes sensibles.<br>Des mesures de limitation voire d'interdiction des pratiques, pendant certaines périodes de l'année, ont été prises localement dans certains espaces à statut particulier (Natura 2000, réserve naturelle nationale, forêts domaniales...). La portée de ces mesures reste cependant limitée et ne tient pas compte des priorités spatiales établies.<br>L'engouement pour la photographie animalière ou encore le développement des concours de chiens d'arrêt sur oiseaux sauvages, ces dernières années, peuvent être à l'origine également de perturbations pendant les périodes sensibles (parades nuptiales, élevage des jeunes). |
| DESCRIPTION | ★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.<br>★ Inclure les enjeux téras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.<br>★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).<br>★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement des chiens d'arrêt.<br>★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes....). |